

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout ; j'appuie le bon ; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. I.

QUEBEC, 14 JUILLET 1858.

No. 14.

— Nous prévenons nos abonnés et le public, que M. Joseph LAOUCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

Nos abonnés qui ne recevraient pas "L'Observateur" sont priés de nous avvertir.

On a besoin pour ce journal d'agents actifs à la campagne.

— Un accident survenu à notre presse nous a mis dans la nécessité de ne publier notre feuille qu'aujourd'hui.

Avec le présent numéro, le second trimestre devient dû par les abonnés de l'Observateur. Jugeant l'avenir par le passé, nous espérons que nos abonnés ne tarderont pas à placer entre les mains de notre agent, la modique somme que nous exigeons, d'avance, à chaque trimestre. Nous profiterons de cette circonstance pour renouveler, à nos abonnés, nos sincères remerciements pour l'encouragement qu'ils ont bien voulu nous accorder. Comme cet encouragement nous est donné, nous en sommes certain, à cause de l'impartialité de nos écrits, nous assurons que la même justice nous guidera encore. Ceux que blesseront nos écrits trouveront toujours en nous, comme par le passé, un écrivain prêt à rétracter, en tout temps, ce qu'il aura avancé, dès qu'on lui fournira la preuve de son erreur. Quand à ceux qui, justement châtiés par nos écrits, sont trop vils et trop lâches pour venir nous demander justice dans notre journal ; qu'ils continuent à répandre sur nous les ordures dont ils sont convertis. Nous répondrons aux hommes, jamais à la canaille.

A bon entendeur, salut.

Beaucoup de nos abonnés nous font demander de publier notre journal deux fois par semaine et d'augmenter le prix de l'abonnement. Nous croyons qu'il serait peu prudent d'élever, maintenant, la souscription. Cependant nous allons demander l'opinion de nos abonnés, et s'ils sont tous de cet avis, nous nous conformerons à leur désir.

Il y a dans la vie des peuples comme dans celle des individus des moments d'inquiétante surexcitation. Pour cette nuée de fripons et d'agitateurs qui se repaissent des

malheurs du peuple ; c'est le pays qui tombe en ruine, c'est le moment favorable de faire fortune ; pour le citoyen intègre, c'est le présent obscur qui cache un avenir radieux. Il n'en faut point douter, la crise actuelle cache une ère de prospérité, seulement la transition sera terrible ; il faudra peut-être des années pour l'atteindre. Ceux qui devraient l'adoucir, la rendent presque impossible. Grâce au ministère actuel, la position rendue, déjà, si difficile par les fraudes extraordinaires de Hincks et compagnie, est devenue effrayante sous la conduite de M. Cayley. L'abîme était ouvert, il s'est agrandi, comment le franchirons-nous ? Voilà la question. Tout prouve que des hommes de la trempe d'un Cartier, d'un Cayley et d'un Alvey, pousseront le pays au fond du gouffre, plutôt que de céder leurs places à d'autres plus capables et surtout plus honnêtes. Ils ne se cramponnent si fortement au pouvoir que pour rendre la position impossible à leurs successeurs ! L'égoïsme les guide ! Quand ils auront placé le pays dans une position, à leur avis, irrémédiable, ils l'abandonneront à son sort. Riches de leurs vols publics, et joyeux de croire leurs adversaires incapables de réparer le mal, ils iront savourer dans des sinécures créées pour eux, le plaisir de voir souffrir le pays. On dirait qu'en acceptant leurs portefeuilles, les ministres sont devenus des bêtes féroces ! Mais leur joie sera courte ; il n'est point de position si critique qu'elle soit, qui ne puisse être améliorée. Ce qui aura été fait pour ne produire que du mal, tournera en bien. MM. Cartier, Cayley et compagnie ne sont pas seuls ; il faut se rappeler que l'opposition a des hommes aussi déterminés à sauver le pays, que la gent ministérielle en possède qui ne veulent que sa ruine. Il faut se rappeler encore, que chaque coup porté à la prospérité publique, par l'administration actuelle, fait tomber un de ses défenseurs : le ministère est honteux !

Naguère, quand on a vu une multitude affamée et sans emploi venir lui demander du pain, il a refusé ; au instant, on a craint une émeute ; cependant rien de semblable n'était à craindre. Cette foule qui demandait l'aumône du travail, bien que composée d'ouvriers inconnus à la misère, était capable d'endurer, pour quelque temps, du moins, les privations de toutes

sortes ; mais aujourd'hui, c'est différent ; parmi ceux qui ont joué la comédie des longues bourses, beaucoup, par malheur, n'en ont plus même, des petites ! Ce sont ces gens là qui crieront, et qui feront crier les victimes de l'an dernier ! Ce sont les nouvelles victimes qui pousseront les anciennes ! Pourquoi ? Parce qu'elles sont frappées à l'épave le plus sensible : au cœur ! Tant qu'elles ont vu souffrir, elles n'en sentaient point battre ; à présent qu'elles souffrent, elles sont, à leur tour, devenues *fallicieuses* ! Qu'on y prenne garde ! la crise actuelle contient un volcan ; si l'on parvient à l'éviter, la transition s'opère autrement, gare à l'incendie !

Le comité des privilèges et des élections vient d'adresser à chaque représentant une série de questions pour connaître de quelle manière ont été faites les dernières élections en Canada. Nous saurons, sous peu, quels moyens dégradants ont employé, pour se faire élire, la majorité des représentants actuels !

Le *Courrier du Canada* ne trouve pas ces questions convenables ! Il ne comprend point comment on ose forcer le gent ministérielle à faire des aveux aussi déshonorants !

Hélas ! le valet craint pour ses maîtres !

Le boulevard que la Corporation se propose de faire et dont les plans sont déjà terminés, préoccupe vivement les citoyens. Les uns veulent, à tout prix, qu'il soit fait ; les autres n'en désirent l'exécution que dans un temps plus prospère. Quand on représente aux premiers que les finances municipales sont épuisées, que pour accomplir un travail aussi coûteux il faudra taxer énormément les propriétés ; ils font réponse : Jusqu'à présent la Corporation a gaspillé les deniers publics pour embellir les autres quartiers de la cité, il faut maintenant que l'argent soit gaspillé dans le quartier Saint-Jean ! Certe, nous admettons que l'argent public a été gaspillé, qu'il l'est encore et le sera toujours tant que les citoyens ne s'opposent pas à ce gaspillage. S'il faut suivre le même système, c'est-à-dire prélever impôts sur impôts afin de pouvoir orner la ville, un boulevard sera l'affaire ; il faut le commencer et..... le finir ! Mais si l'on veut donner à la ville

de Québec un grenier, où dans des années de disette, l'on puisse aller puiser, forçons nos édiles à voter une somme pour ouvrir le chemin si nécessaire et si désiré de Québec au lac Saint-Jean. Ou si la Corporation ne veut pas s'immiscer dans les entreprises de colonisation qui regardent plus spécialement la législature; qu'elle prenne elle-même l'entreprise du chemin de fer du Nord! L'entreprise est trop gigantesque; et bien faisons autrement: L'entrepreneur Baby n'a-t-il pas le droit de donner à faire à des seconds contracteurs une certaine étendue de ce chemin? Que la Corporation contracte elle aussi! Nous ne sommes pas contre les embellissements de la ville, au contraire; mais nous voulons que ce qui est utile, profitable et nécessaire se fasse avant ce qui n'est que secondaire.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, et surtout à ceux d'entre eux qui ont eu le malheur de déposer leurs épargnes entre les mains des directeurs de la Caisse d'Economie de Saint-Roch, en publiant les quelques lignes qui suivent. Elles sont extraites d'un rapport sur les opérations de la Caisse d'Economie de Paris, présenté à l'Assemblée générale des directeurs et administrateurs de cette institution, par le président M. Frs De Lessert. Bien que déjà écrites depuis un an, de telles paroles intéressent toujours; car elles démontrent quels travaux immenses peut accomplir un homme qui joint à un génie financier du premier ordre, une probité exemplaire. Nos lecteurs verront, qu'à Paris, il existe un M. Prévost qui dirige une des Caisse d'Economie de cette capitale, mais que contrairement à son homonyme Québécois, il a reçu les éloges de ses supérieurs. Il faut croire ou que le climat de Paris, est plus propice que celui de Québec aux Caisse d'Economie; ou que le moral de ceux qui les dirigent, répond à la confiance qu'on a en eux; ou bien encore que les législateurs Français appliquent mieux le code Napoléon que nos pignées de juges n'observent nos lois confuses, incompréhensibles et inapplicables quand l'or ou l'influence du riche pèsent dans la balance de la Justice.

Voici cet extrait:

"C'est avec bien de l'empressement que j'exprime, chaque année à M. Prévost, au nom du conseil des directeurs, toute notre satisfaction pour la continuation de son zèle et de son dévouement si entier aux intérêts de la Caisse d'Épargne à laquelle il a rendu, depuis son origine, de si continuel et excellents services."

"Je suis bien sur que chacun de vous, messieurs, s'associera à ce que nous lui exprimons à cet égard, et à tous les sentiments d'attachement que nous lui portons"

"C'est avec plaisir que je donne, au nom du conseil des directeurs, un bon témoignage de l'empressement que mettent tous les chefs et employés de la Caisse à

accomplir leurs devoirs, ainsi que de leur assiduité dans toutes les circonstances."

Peut-on en dire autant de M. Prévost de Québec?

Dernièrement, deux jeunes messieurs, très loyaux, nous n'en doutons pas, puisque l'un est neveu de l'honorable Alley, sont venus à notre bureau. Ils se sont dit chargés de faire une liste de tous les hommes en état de porter les armes, et nous ont assuré que les autorités, craignant une rupture entre l'Angleterre et les Etats-Unis, prenaient des précautions!!!

En 1812 nos pères se sont battus pour les mêmes maîtres et contre les mêmes adversaires, qu'ont-ils gagné? Quelques arpents de terre inculte que les marchands de scrips leur ont volé, et une médaille en fer-blanc que sa gracieuse majesté madame Victoria Cobourg a eu la générosité de leur expédier après la mort de la plupart d'entre eux. Aujourd'hui, on veut nous faire goûter la même pillule! Merci. Nous ne sommes pas en 1812 mais en 1858, et pendant l'intervalle de 46 ans qui sépare ces deux dates, les Canadiens ont eu trop à souffrir du monopole anglais pour vouloir, aujourd'hui le défendre. Les Canadiens ne doivent se battre que pour l'indépendance complète du pays! Quand nous parlons des Canadiens, nous entendons désigner tous ceux qui habitent le Canada, sans distinction d'origine.

Ainsi donc, que l'Angleterre garde le Canada aussi longtemps possible avec son argent et ses soldats, mais qu'elle ne vienne pas nous forcer à nous battre pour lui conserver une colonie dont elle monopolise toutes les ressources! Nous sommes colons et nous voulons, nous devons devenir les maîtres chez nous!

Sans doute, qu'il se trouvera certains corps dont les membres commanderont, sous peine de damnation, d'aller se battre pour ceux qui nous font crever de faim; mais nous espérons que nos compatriotes ne seront pas assez aveugles pour ne pas voir que ceux qui errent toujours bien fort pour tous les pouvoirs existants et existables vont rarement se battre! En envoi les moutons à la boucherie, mais les bergers restent au bercail!

Nous reviendrons sur ce sujet.

Mardi dernier, messieurs les amateurs ont obtenu, à la Salle Jacques Cartier, un succès complet et mérité. Dans *Grasso embêté par Ravel*, M. A.... s'est admirablement bien acquitté du rôle de Ravel; *L'ami François* a trouvé dans M. C.... un interprète fidèle; et dans *La mort du pêcheur*, M. Ar.... métamorphosé en *pêcheur*, s'est attiré de justes éloges. Quand on considère que pour représenter trois pièces qui, sans être des *pièces de fonds*, n'ont pas moins difficiles; trois personnages surmontent, seuls, tous les obstacles,

on avoue que, s'il n'est pas impossible, il est, du moins, très douteux que l'on puisse surpasser messieurs les amateurs qui doivent nous croire, car ils savent que nous ne craignons point de dire notre sentiment. Nous regrettons seulement que la salle Jacques-Cartier ne soit pas disposée de manière à conserver la voix des acteurs, et que le public ne garde pas un peu plus le silence pendant la représentation. Si, à la dernière représentation, ces deux inconvénients n'eussent pas existé, la soirée eut été encore plus agréable. Mais on ne peut pas tout avoir.

Voyant que le juge Morrin ne donnait point le jugement promis depuis si longtemps, l'avocat des déposants de la Caisse d'Economie de Saint-Roch, a informé ce juge que, si au commencement du prochain *terme* de la Cour, le jugement n'était pas rendu, on demanderait à la Cour d'oter, d'entre les mains de Son Honneur le *record* de cette cause! Le bon, le juste, l'honnête ex-associé de M. Hinks a penché la tête, a pris son chapeau à trois cornes et s'en est allé sans rien promettre! Il y en a qui diront que nous avons de belles lois et de beaux juges; peut-être; mais assurément nous avons des lois et des juges très nuisibles.

On dit que M. Alley est tellement certain d'être mis à la porte, qu'il s'est pourvu d'une sinécure: il sera nommé commissaire du hâvre de Québec. Ma foi, on ne pouvait pas trouver un lieu plus propre que le Cul-de-Sac, pour poster ce volontaire.

ERRATUM EXTRAORDINAIRE, IMPARDONABLE!

Dans notre dernier numéro nous faisons dire à notre agent que M. Marois devait ouvrir un magasin à la Haute-Ville; c'est une erreur: nous aurions dû dire: dans la rue Saint-Jean *extra muros*. Nous demandons pardon à M. Marois de cette erreur; car nous serions chagrin de lui faire subir une baisse sur ses marchandises mouillées, rouillées, chillonnées, saturées, tachées, déchirées, endommagées, gâtées, etc., qu'il ne pourrait plus, alors, échanger pour des livrets. Ce serait malheureux, car il a fait beaucoup de bien aux déposants!

M. Begly interrogé devant le comité des comptes publics, a déclaré ignorer que messieurs Six-morts et mauvaise compagnie fournissaient du ciment pour Soisfranc Baby. M. Begly a dit que le ciment fourni au gouvernement a été acheté dans le Haut-Canada et les Etats-Unis, vu que celui de Québec n'est point bon! Elle est bonne celle-là! Si le ciment Six-morts ne vaut rien, il a, au moins, une grande qualité: celle d'enrichir les intéressés.

On dit que le jugement que le juge Mo-

rien promettait de donner dans la cause intentée aux directeurs de la Caisse d'Economie de Saint-Roch par les déposants, ne sera prononcé que dans le mois de septembre ! Le juge Morin avait pourtant promis sur son honneur de rendre le jugement au plus tard dans le mois de juin dernier. S'il faut juger les hommes par leurs actes, le juge Morin agit dans cette cause comme un véritable directeur de la Caisse d'Economie de Saint-Roch !

Quelle justice et quels juges nous avons en Canada ! *O tempora ! o mores !*

Une femme soupçonnée d'avoir empoisonné son mari, dans le comté d'Arthabaska, vient d'être incarcérée. Il y a des gens qui s'étonnent que tant de mortres s'accomplissent. Hélas ! la potence porte son fruit et les portera tant que les CAUSES du crime existeront malgré la loi !

Le *Chronicle* prétendait, l'autre jour, que pour rendre la potence salutaire il fallait pendre à huit clos et non publiquement ! Voilà qui s'appelle raisonner ! Pour empêcher le crime, les quatre murailles d'une prison auront-elles plus de pouvoir que les quatre coins du ciel ? Assurément non. Ce qui entretient le meurtre, c'est l'occasion ; otez là, le crime disparaît. Tant qu'elle existe, ni les buchers, ni les échafauds, ne peuvent le faire disparaître.

MM. PIERRE, ACHILLE ET NARCISSE.

Pierre.—Ah ! ça, dis-moi donc s'que tu fais là, toi, pour l'amour du bon dieu ?

Achille.—Cé pas pour l'amour de dieu, que j'travaille, mé pour l'amour de la reine !

P.—Comment ça, quoisque tu veux dir par là ?

A.—J'veux dir qu'on va avoir la guerre, et que j'vas monté en grade ! Voé tu astheur, pourquoi s'que j'décrouille le sabre de mon fusil et que j'tir la bayonnette du fourreau ?

Narcisse.—Ma foé, tu parl comme eune invention, cé beau d'voir ça ! Cou don, tu vas nous ennué dans ta machine, ain chose ?

A.—Quelle machine ?

N.—Bain ton régime.

A.—Mon régime, j'en ai pas d'régime, j'prend jamais mé trois repas réglés !

N.—Bain, quis qui t'parl de ça ? J'te d'mande de m'tasé avec té sales dats dans ton..... comment s'que t'appelle ça ?

A.—Dans *my company*, dis don, si tu veux qu'on t'comprene !

N.—J'to parlerai anglais, voyons astheur, es tu content ?

P.—Ah bain, mé j'parl pas t'anglais, tu s' b' bain ça ! j'pourrai pas l'dir.

A.—Pourquoi s'que tu t'mêle d'êtr' solcat don ?

P.—Pour faire comme les autres ? Epi pusque tu l'és, j'peux bain l'êtr' étou ; j'su pas plus chien qu'un autre !

A.—Cé bon, j'te prend pour mon oile de camp. J'va parlé d'toé à l'adjutor général, épi ça va marché !

N.—Moé étou coudon chose, oibli' moé pas.

A.—Craignez pas, mé brave Canayens. En avant ! *Mets le bonc s'en va l'en guerre*, etc., etc.

ROUGE ET BLEU.

COMÉDIE EN UN ACTE.

PERSONNAGES.

JOSEPH MÉTA^s, père de Cécile.
LUCIE, femme de Joseph Métal.
CÉCILE, fille des précédents.
PIERRE JUSTINEAU, avocat, ami d'Arthur Belhumeur.
PAUL DORÉ, jeune fût, très riche.
CHARLES GOILLAN, typographe, ami de Paul.
MATHURIN, garçon de bureau,
CATHERINE, servante de Joseph Métal.

Scène I

La scène est à Québec.

PIERRE JUSTINEAU, ARTHUR BELHUMEUR.

La scène représente un bureau d'avocat, au milieu un pupitre couvert de livres et de papiers ; d'un côté de la chambre, une bibliothèque, quelques chaises, etc. Pierre Justineau est occupé à écrire.

ARTHUR BELHUMEUR, *entrant précipitamment et en chantant : Allons enfants de la patrie, etc.*

Quoi ! déjà à l'ouvrage ! Mais tu te fais mourir !

Pierre Justineau.

Tant mieux !

Arthur Belhumeur.

Que dis-tu là ?

Pierre Justineau.

Tant mieux !

Arthur Belhumeur.

Allons ! allons, camarade, chasse tes idées sombres, et sois plus raisonnable. Comment ! un joli garçon comme toi, te laisser mourir de chagrin ? Je n'y consentirai jamais !

Pierre Justineau.

Je mourrai sans ta permission.

Arthur Belhumeur.

Tu es donc fou ?

Pierre Justineau.

Je suis malheureux !

Arthur Belhumeur, *avec ironie.*

Il est malheureux ! Voyez donc ! Sans doute parce que tu es trop heureux !

Pierre Justineau.

Heureux ! quand on ne peut posséder celle qu'on aime !

Arthur Belhumeur.

On se passe d'elle.

Pierre Justineau.
Quand on ne peut lui parler !
Arthur Belhumeur.
On lui écrit.

Pierre Justineau.
Quand on ne peut la voir !
Arthur Belhumeur.
Tu n'es pas aveugle.

Pierre Justineau.
Ah ! tu es bien heureux, toi !
Arthur Belhumeur.

Pas trop ! Pourtant si tu veux me promettre de ne plus te laisser mourir, je te rendrai, non pas heureux comme moi, mais dix fois, cent fois, mille fois plus heureux !
Pierre Justineau.

Comment ça ?

Arthur Belhumeur, *s'approchant de lui.*
Écoute : Tu nimes ma cousine, elle t'aime ! Le reste me regarde.

Pierre Justineau.

Qui te l'a dit ? Qui te l'a dit ?

Arthur Belhumeur.

Les yeux parlent ! Mais encore une fois, me promets-tu de vivre ?

Pierre Justineau.

Je promets tout puisqu'il le faut !

Arthur.

C'est bien. A bientôt les noces ! *(Il sort.)*

Scène II.

Pierre Justineau, Mathurin.

Pierre Justineau, *seul.*

Être obligé de me heurter sans cesse contre ce ramassis d'intriguants et de filous qui me nuisent, m'insultent, me calomnient, m'écrasent ! Vouloir le bien, et voir triompher le mal ! Rester honnête au milieu de l'effrayante corruption qui m'entourre, et pour prix de mes efforts et de mes souffrances, recevoir, de mes ennemis, une insulte quotidienne ! Quelle vie ! quelle vie ! Surtout, j'étouffe !

Mathurin !

Mathurin.

Mésieu ?

Pierre Justineau.

Je serai absent pendant une heure. Ne laisse personne toucher à mes papiers.

Mathurin.

Soyez tranquille, mésieu.

Pierre Justineau.

C'est bien, je me lie à toi. *(Il sort.)*

Scène III.

Mathurin, *seul.*

Bon astheur que me v'la seul, j'men va écrire à Catherine. Qu'on doé bain écrire su l'bureau d'un avocat ! Comme ça va être sioné s'te lettre là ! Cain v'la du papier da soie ! Cé justement s'quim' faut ! Cé jamais trop beau quand on aime ! *(Il prend du papier à lettre, une plume et se prépare à écrire.)* Cé curieux, comme j'su bête pour écrire ! I me semble pourtant que si j'étais ara d'elle, j'parlerais, nom d'un nom ! Mé s'tégl, je s'rai court, mé j'écrirai, tonnerre ! *(Il écrit.)*

Bon cé ça :
Mamsel,
 Je vous aime !
 Cé court, mé ça parle ! Ça vous montre l'amour cent lieu à la route ! Mamsel, je vous aime comme moi même, et vous assure que j'eum porte un amour comme pas eune jeunesse dans l'pays ! Si vous plaît comme ça faites moé lé à savoir..... Mé quisqui vient don m'déran-gé ?

Scène IV.

Mathurin, Charles Goilan, Paul Doré.
Charles Goilan, d'une voix affectée.
 Je croé mé sieu Doré que nous allons braqué notre observatoire icite. Il n'y a point seune meilleure place pour voir dans la maison de Métal.

Paul Doré.

Ah ! mon cher Goilan, pour un oiseau, vous êtes très fort sur le calembourg !

Charles Goilan.

Oh ! J'vous tourne ça au meilleur de ma connaissance, et parmi les imprimeurs, y'en a pa un qui imprime mieux que moé. Mais esseyons nous, j'commence a être diablement fatigué.

Mathurin.

Jé cré mé sieu que vous vous trompé.

Charles Goilan.

Quoisque tu dis toé ?

Mathurin.

Deum' dit ce que vous voulez !

Charles Goilan.

Ce que j'veux ? Tiens (*Il frappe à la tête.*)

Mathurin.

Ah ! vous jouez d'même vous autres ! Attendez don un peu. (*Il sort et revient avec un bâton et frappe alternativement Goilan et Doré.*)

Charles Goilan et Paul Doré.

Aïe ! aïe ! aïe ! tu nous assommes ! arrête ! au meurtre !

Mathurin.

Parlez ou bain sortez !

Paul Doré.

Diable ! il me semble que tu nous fais crier assez fort ! Chez qui sommes nous donc ici ?

Mathurin.

Chu M. Justineau.

Paul Doré.

Tiens, une vieille connaissance. Nous voulons lui parler à ton maître. Combien te donne-t-il pour battre les clients ? Ton maître est, sans doute un Rouge ? Nous allons nous asseoir et l'attendre.

Mathurin.

Si vous mo dites vos noms.

Paul Doré.

Monsieur (*désignant Goilan,*) se nomme Charles Goilan et moi je m'appelle Paul Doré.

Mathurin.

Gé bon, assoiyé vous. (*A part.*) Un Goilan et un doré ! j'nime pas cé animaux-là ! Mé bon de lé surveillé !

Charles Goilan à Mathurin.
 Quand ton maître va-ti venir ?
 Mathurin.

Dans eune heure.

Charles Goilan.

Bien. (*A Paul Doré.*) Nous avons du temps à nous autres. Seulement il faut se débarrassé de c'gas là (*désignant Mathurin*). Ah ! ça garçon, on t'appel dehors !

Mathurin, hésitant.

On m'appel, qui ça ?

Charles Goilan.

Quéqu'un j'croé.

Mathurin, se précipitant vers la porte.

Bato ! cé Cathrine, j'gagerais !

A continuer.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le rédacteur,

Dans votre dernier numéro, vous publiez les noms de tous les directeurs (anciens et nouveaux, défunts et vivants,) de la Caisse d'Economie de Saint-Roch. Comme votre intention, en les publiant, est, sans doute, de faire connaître au public ceux dont la coupable négligence a amené la déconfiture de cette institution, il me semble que vous auriez du faire remarquer ceux qui s'entendent leur devoir. En mentionnant par exemple, que feu M. P. Huot, tout en étant directeur de cette institution n'avait pas trempé dans les transactions plus qu'extraordinaires qui ont amené un procès scandaleux ; vous auriez rendu justice à un homme dont l'intégrité était admise par tout le monde. Comme vous vous êtes toujours montré prêt à rendre justice à tous, j'ose espérer que vous insérerez la présente.

Je suis avec considération un de vos lecteurs assidus.

JUSTITIA.

Notre correspondant a raison, et nous le prions de croire que nous n'avons jamais eu la pensée de comparer a MM. Prévost, Marois et compagnie, la personne à laquelle il fait allusion. Nous avons mentionné par forme et non-avec l'intention de les rendre responsables de faits qui n'ont pris un caractère public que depuis leur décès, les noms des directeurs défunts. Paix aux morts et ne demandons compte qu'aux vivants ! —Réd.

ADRESSE D'AFFAIRES.

P. G. HUOT, notaire, a ouvert un bureau dans sa demeure actuelle, No. 32, rue Craig, St.-Roch.
 Québec, 1er juin 1858.

NOUVELLE MAISON DE BAINS.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il vient de pratiquer dans son vaste établissement, à l'encoignure des rues STE. GENEVIÈVE et d'AL-GUILLON, faubourg St.-Jean, de surper-

bes chambres pour BAINS, et qu'il est maintenant en mesure de donner des BAINS CHAUDS ET FROIDS, à la demande de ceux qui voudront bien le patroniser.

Ce nouvel établissement sera ouvert tous les matins à CINQ heures.

H. MASSE,
 Hôtelier.

Québec, 22 mai 1858.

N. B.—H. M. annonce en même temps qu'il sera toujours fourni d'un approvisionnement des EAUX si renommées de PLANTAGENET et de ST.-LEON.

A VENDRE.

A ce bureau, la CHANSON POPULAIRE ET PATRIOTIQUE intitulée: PORTRAIT D'UN CHEVALIER, par L. M. DARVEAU. Prix 2 sous. Vraiment c'est pour rien ! Qu'on se hâte d'en acheter, car M. le chevalier Taché en a retenu 500 copies qu'il se propose d'exporter en France à bord du Rimouski !!!

A VENDRE.

UNE MAISON en bois et à deux étages, située au faubourg Saint-Jean, rue Richelieu. Conditions avantageuses, titres incontestables.

S'adresser au soussigné,

L. M. DARVEAU,

Notaire,

Rue Richelieu, n° 36.

10 mai 1858.

L. M. DARVEAU, notaire, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

L'OBSERVATEUR paraît une fois par semaine : le mardi. Le prix de l'abonnement est de cinq chelins par année, payables d'avance. Chaque numéro se vend quatre sous.

On s'abonne, à Québec, chez M. Hardy, libraire, rue de la Fabrique ; chez M. Deguise, droguiste, faubourg Saint-Roch, rue des Fossés ; et chez L. M. Darveau, notaire, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

M. F. X. Gagnon, Notre Dame de la Victoire.

Charles Fortier, Rimouski.

M. L. O. E. Brunelle, Champlain.

Isidore Trépanier, Saint Narcisse.

Joseph Bélanger, Sainte Julie de Sommercette.

A Montréal, rue Sainte Thérèse, numéro 15, chez MM. Rochon et Cherrier, libraires.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées franchises de port, à L. M. Darveau, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.